

Annexe 2 – D.E.DIP.08 Gestion en cas de fortes chaleurs – fiche d'identification

/ Travail en période de fortes chaleurs

Liste de contrôle à l'attention des hiérarchies et des établissements du DIP

<p>Au sein de mon établissement, les activités suivantes sont exercées et peuvent s'avérer à risque en période de fortes chaleurs.</p>	<p>Manutention lourdes; efforts intenses et prolongés; déplacements à une allure rapide; exposition à des sources de chaleur ou à des surfaces réverbérant la chaleur; activités nécessitant l'utilisation d'équipements de protection et/ou tenues imperméables ou inadaptés à la chaleur (page OCIRT concernant les Fortes chaleurs ge.ch en extérieur)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	<p>En cas de fortes chaleurs, ces activités doivent être évitées.</p> <p>Dans le cas où l'alerte canicule est décrétée, ces activités doivent être proscrites et/ou annulées.</p>
	<p>Sport en extérieur / journées sportives</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Sortie scolaire / course d'école</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Travaux pratiques en extérieur pour les élèves/apprentis</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
<p>Au sein de mon établissement, les lieux suivants impliquent des conditions de travail défavorables en période de fortes chaleurs</p>	<p>Préau</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	<p>En cas de fortes chaleurs, ces lieux doivent être évités.</p> <p>Dans le cas où l'alerte canicule est lancée, des lieux alternatifs doivent être définis pour accueillir les élèves</p>
	<p>Salles de classe, lesquelles ...</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Salle de gymnastique</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Autre : _____</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
<p>Au sein de mon établissement, les populations suivantes travaillent et peuvent être considérées comme à risque en cas de période de fortes chaleurs (hors élèves)</p>	<p>Femmes enceintes</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	<p>En cas de fortes chaleurs, une attention particulière doit être portée à ces populations (cf. annexe 1, chapitre 4).</p> <p>Dans le cas où l'alerte canicule est lancée, les femmes enceintes et jeunes travailleurs ne doivent pas se rendre sur leur lieu de travail s'il n'est pas adapté</p>
	<p>Jeunes travailleurs (-25 ans). Apprentis</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Plus de 55 ans</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Atteint de maladies chroniques</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/></p>	